

## Laboratoire tactique de projet inclusif

L'inclusion comme axiome de base.  
La contrainte comme moteur de la créativité.  
Le projet comme proposition expérimentale.

Responsable : Bechara Helal

bechara.helal@umontreal.ca



Robson Square, Arthur Erickson + Cornelia Oberlander, Vancouver, 1983

*Construisons un monde dans lequel tout le monde peut aller partout.*

– Fondation Rick Hansen

## 1. PROBLÉMATIQUE

Alors que les questions de développement durable et de performance technique ont longtemps dominé les débats portant sur l'aménagement de l'environnement bâti, les années récentes ont vu apparaître une nouvelle problématique tout aussi éthique, mais de nature plus sociale: celle de l'inclusion. Allant au-delà de la simple question de l'accès universel qui se limite à des questions de dimensionnement physique, cette problématique s'attaque à des enjeux plus profonds dont, entre autres, les besoins spéciaux des populations plus vulnérables (grand âge, neurodiversité, maladies motrices, etc.). Ces populations restent souvent cantonnées dans des espaces qui leur sont dédiés mais qui se situent à l'écart de l'environnement bâti de la société. Il est aujourd'hui urgent de les réintégrer dans cet environnement commun et de restructurer les processus de conception en les recentrant sur des principes de design inclusif. Aujourd'hui, la notion d'inclusion implique de donner un plus grand pouvoir de décision et un pouvoir plus concret aux utilisateurs sur leurs espaces, en particulier aux groupes sous-représentés. Il ne s'agirait plus de concevoir "en considération" des usagers et en connaissance de leurs besoins, mais de concevoir "avec et pour" les usagers. Cela semble encore plus inéluctable dans le cas de l'architecture civique, ou publique.

Or, les disciplines d'aménagement de l'environnement bâti n'échappent pas aux priorités établies par les sociétés occidentales contemporaines qui sont caractérisées par un souci de gestion des risques. Les normes et codes de construction sont symptomatiques de ces priorités et l'application directe de leurs exigences légales limite grandement toute approche inclusive plus ouverte. Les tensions entre ces dynamiques peuvent être clairement observées dans les différences entre les codes de construction nationaux (des exigences légales globales à respecter) et les guides de conception inclusives (des propositions ciblées visant à améliorer la qualité des espaces de vie).

Quelles sont les approches du design inclusif? Comment participe-t-il au renouveau de la qualité architecturale, aujourd'hui et à l'avenir? Comment peut-il être mis en œuvre dans un contexte profondément régi par une gestion du risque? Quels liens entretiennent les cadres normatifs avec la nouvelle problématique sociétale qu'est l'inclusion?

Le laboratoire tactique de design inclusif est un dispositif de recherche créative sur ces questions. Le travail proposé se base sur deux principes :

1. L'accessibilité, et, de façon plus générale, l'inclusion, ne sont plus des qualités négociables : elles sont les nouveaux moteurs de la conception et de la production architecturale.
2. Les exigences liées aux cadres normatifs ne doivent pas être vus comme des obstacles à la créativité, mais plutôt comme des contraintes qui ouvrent la voie à la recherche de solutions originales et nouvelles.

Partant de ces principes, le laboratoire propose de repenser le projet au filtre concret des besoins spéciaux et non pas au filtre abstrait des usagers génériques. Ce recadrage se fera à travers des stratégies opératoires mêlant explorations et expérimentations.

Ceci n'est pas une échelle ou un thème imposé.

Ceci est une éthique et une méthode de travail politique et engagée.

## 2. CADRE DE TRAVAIL

La problématique de l'inclusion dans la production de l'environnement bâti est au centre des travaux du pôle de recherche de l'Université de Montréal dans le cadre du projet « La qualité de l'environnement bâti au Canada : Feuilles de route vers l'équité, la valeur sociale et la durabilité ». Coordonné par la *Chaire du Canada en Architecture, concours et médiations de l'excellence* (titulaire Jean-Pierre Chupin), ce vaste partenariat canadien regroupe 14 universités, 70 chercheurs et 68 organismes privés et publics, incluant des regroupements citoyens, et bénéficiant d'un soutien du *Conseil de recherches en sciences humaines* (2022-2027, <https://livingatlasofquality.ca>).

Les travaux réalisés dans le cadre du Thème J bénéficieront des expertises diverses et complémentaires des partenaires de recherche locaux :

- Des professeurs-chercheurs, dont :
  - Virginie LaSalle, École de design
  - Izabel Amaral, École d'architecture
  - Jean-Pierre Chupin, École d'architecture
  
- Des experts en design universel et normes du bâtiment, dont :
  - *Société Logique*, OBNL de promotion du design universel (Québec)  
<https://societelogique.org>
  - *Fondation Rick Hansen*, OBNL de promotion du design universel (Canada)  
<https://www.rickhansen.com>
  - *Technorm Inc.*, experts-conseil en codes et normes du bâtiment  
<https://technorm.ca>
  - Des experts en accessibilité de la Ville de Montréal
  
- Des experts des questions constructives, dont :
  - *Cécobois*, centre d'expertise sur la construction en bois : <https://cecobois.com>
  
- Des groupes citoyens, dont :
  - *Fondation Véro & Louis*, œuvrant à la création de milieux de vie adaptés pour les personnes autistes, <https://fondationverolouis.com>

Le travail pourra profiter également d'échanges ponctuels avec d'autres pôles du partenariat canadien travaillant sur des thèmes liés :

- *Université Concordia*:  
projet « Retrofitting Spaces for Health and Aging in the City »
  
- *Université de Calgary*:  
projet « Designing Inclusive, Sustainable & Healthy Cities »
  
- *Université Toronto Metropolitan*:  
« Re-evaluating Inclusivity and Well-Being on Toronto's Evolving Waterfront »

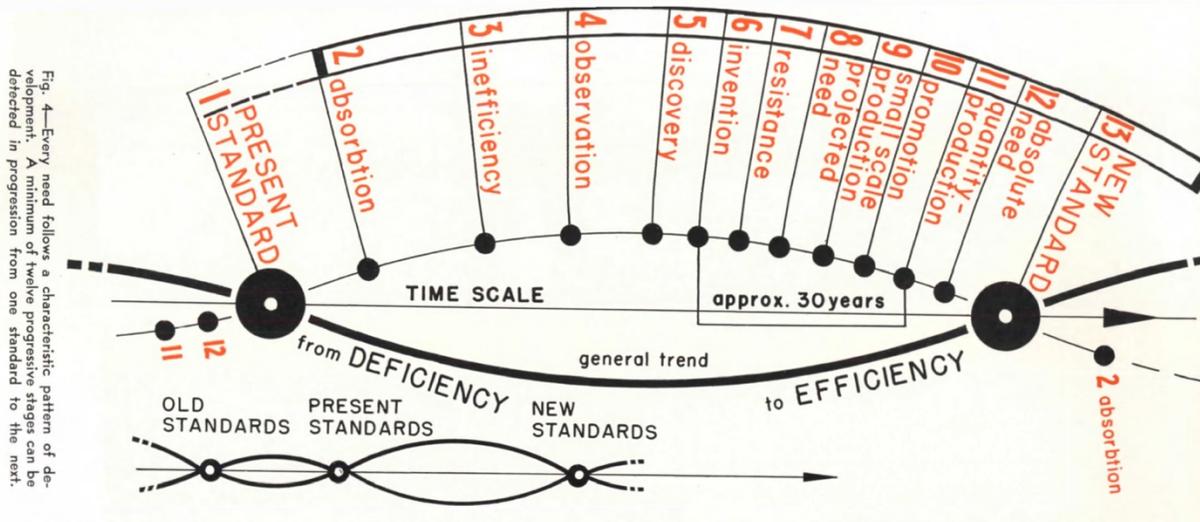


Diagramme illustrant le cycle de transformation des normes (standards). Frederick J. Kiesler, « On Correalism and Biotechnique: A Definition and Test of a New Approach to Building Design », *Architectural Record* 86 (septembre 1939)

### 3. ARC 6803 – H24 : SÉMINAIRE DE RECHERCHE (3 crédits)

Profs : Bechara Helal + Jean-Pierre Chupin + invité.es

Le séminaire de recherche sera l'occasion de clarifier le cadre théorique des problématiques abordées et des méthodes mobilisées en atelier. Les thèmes couverts incluent :

- Les cadres normatifs (cartographie des documents et variété des approches)
- Les approches de design inclusif (guides et stratégies)
- Les processus de recherche et de conception expérimentale
- Les méthodes d'analyse comparative en architecture

Objectifs :

- Comprendre les problématiques contemporaines liées aux notions d'inclusion et d'accessibilité
- Clarifier les problématiques architecturales liées à ces notions
- Développer un cadre théorique pour aborder ces problématiques d'un point de vue conceptuel (travail du projet)
- Se familiariser avec les méthodes de la recherche en architecture
- Développer une posture et un questionnement critiques propres (question de recherche en vue du projet thèse)

Activités pédagogiques :

- Conférenciers invités
- Échanges en mode séminaire
- Lectures individuelles
- Évaluations sous la forme de travaux écrits (un dossier de recherche + un dossier de cadrage du projet thèse à venir) et de présentations orales

#### **4. ARC 6801 – H24 : PROJET DE RECHERCHE (6 crédits)**

Profs : Bechara Helal

L'atelier de recherche sera l'occasion de réfléchir sur les questions d'inclusion et d'accessibilité par le projet. Les données contextuelles de ce projet (site, programme) seront libres : elles pourront rester indéfinies (projet générique) ou être précisées individuellement selon des intérêts personnels en vue du projet thèse à venir.

Les activités pédagogiques de l'atelier sont organisées autour d'une série d'exercices de conception mêlant stratégies d'exploration et processus d'expérimentation dans le but d'explorer de façon créative le contexte rigide des cadres normatifs. Certains de ces exercices sont basés sur des protocoles pédagogiques qui ont été montés par Jean-Pierre Chupin et raffinés sur une période de quinze ans dans l'atelier OUPROPO (*Ouvroir de Projets Potentiels*, 2001-2016), résultant en un grand nombre de projets de qualité (<http://www.oupropo.umontreal.ca>).

Objectifs :

- Se familiariser avec les outils conceptuels du design inclusif
- Maîtriser des stratégies et postures de conception (exploration + expérimentation)
- Clarifier les données contextuelles du projet thèse personnel (site, programme)
- Développer une force de proposition personnelle

#### **5. ARC6802 – A24 : PROJET THÈSE (9 crédits)**

Profs : Bechara Helal (coordination) + professeur.es invité.es

Les projets thèses pourront profiter des acquis de l'atelier ARC 6801 et du séminaire ARC 6803, sans toutefois être limités quant à leurs sujets.

Chaque étudiant.e aura la liberté d'élaborer les données de son projet thèse (programme, site, contexte), suivant ses intérêts propres. Ce travail sera réalisé en grande partie pendant le semestre d'hiver 2024 pour que le travail de matérialisation puisse débuter dès le début du semestre d'automne 2024.

Il est, bien entendu, impératif que la question de l'accessibilité et, de façon plus générale, celle de l'inclusion, soient au centre de chacun des projets thèses. A moins d'une approche le justifiant, il est également primordial que l'échelle architecturale soit considérée dans le projet.

L'atelier sera coordonné dans son ensemble par Bechara Helal, mais les projets thèses seront encadrés par des tuteurs différents. La répartition sera organisée à une date plus avancée, une fois la liste des professeur.es disponibles finalisée et selon les intérêts de chacun.

Les travaux réalisés dans le cadre du thème seront intégrés dans une base de données collective.

#### **6. ARC6854 – A24 : ÉTUDES AVANCÉES EN ARCHITECTURE (3 crédits)**

Profs : Jean-Pierre Chupin + invité.es

Ce séminaire d'ouverture aux questions, méthodes et enjeux de la recherche architecturale, se comprend comme un forum des théories et des pratiques de l'architecture contemporaine, et à ce titre il doit être l'occasion d'un effort critique de la part de l'étudiant, mais également une possibilité d'élargissement de ses horizons intellectuels. À cet égard, on s'interrogera sur les diverses façons de penser l'architecture en tant qu'activité culturelle et intellectuelle apte à produire des connaissances partageables, c'est-à-dire (et autant que faire se peut) généralisables et transmissibles.